CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E143828** **VALABLE JUSQU'AU** **08/04/2027**

ÉDITÉ LE 22/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINTES 2003B70121

Siret : 429 068 240 00028

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5415394

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10350670904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10350670904

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : PROUD FOUGERIT

7 RUE LOUIS BLERIOT
ZA DE LA QUEUE DE L'ANE
17200 SAINT SULPICE DE ROYAN

Téléphone : 05 46 06 75 57 **Fax :**

Portable : 06 14 39 56 97

Responsabilité légale :
PROUD LAURENT GÉRANT / PROUD FRÉDÉRIC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : laurent.proudfougerit@sfr.fr

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 308 520 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	20	09/04/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	13	09/04/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/07/2026 12:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.